

FSU

83

ISSN 1282-6553

N°76

Fédération Syndicale Unitaire VAR



Les Grands cimetières sous la lune.

L'année 2016 a débuté par un cortège funèbre, de Rivette à Bowie, de Boulez à Delpuch, ce sont un peu les années 60-70 qu'on a enterrées. Les années de croissance, de désir de liberté, de petites révolutions culturelles et sociétales semblent s'enfoncer dans un brouillard fantasmagorique. Sous la lune, y aura-t-il une renaissance ?

La loi travail fait partie du cortège funèbre, nombre d'éléments qu'elle contient sont inacceptables, comme le plafonnement du barème des indemnités prud'homales, la facilitation des licenciements économiques, le temps de travail des apprentis mineurs... Pour la FSU, «la loi protège le faible», et le rôle de la négociation collective n'est pas de revenir sur les dispositions protectrices de la loi. Le débat devrait porter non pas sur la limitation des droits mais sur la construction de droits nouveaux pour faire face à la situation socio-économique et au chômage.

Trois objectifs sont martelés : la réduction de la dépense publique, l'emploi facilité par la baisse des charges et des «contraintes» sur les entreprises, le combat contre le terrorisme. La volonté de réduire les déficits publics sans engager de réforme fiscale ne tient jamais compte des besoins exprimés par les citoyen-nes. Les entreprises n'embaucheront pas si la demande n'est pas stimulée. Quant à la «sécurité», il semblerait que réfléchir pour se demander ce qui pousse certains jeunes à s'armer et à devenir des meurtriers, n'est pas pensable. C'est un peu l'hiver de l'esprit.

Et pourtant, contre la loi El Khomri, des milliers de personnes ont signé en quelques jours des pétitions, des débats ont lieu via internet avec des interventions ironiques et combatives de français-es de tout âge. Et pourtant, les services publics ont assuré leurs missions lors des attentats barbares de novembre ; aujourd'hui ils continuent de répondre aux besoins de la population, ils produisent des richesses, permettent le bon fonctionnement de l'économie, contribuent à la cohésion sociale, créent des solidarités dans les territoires...

Face à la détresse sociale, à la stagnation de la croissance, il faut des réponses politiques, de la réflexion, certainement pas de la répression comme cela s'est produit avec les salarié-es de Goodyear. De même face à la violence, brandir l'état d'urgence à vie et la déchéance de nationalité n'est pas vraiment la preuve d'une grande pensée politique.

Choqué par la répression franquiste, Bernanos écrit Les Grands cimetières sous la lune et publie un pamphlet dans lequel il dénonce ce qu'il appelle le « patriotisme niais ». Mais est-il si niais ce patriotisme que les politiques portent comme un étendard contre DAECH ou est-il pure démagogie ? Et que dire du « patriotisme économique » qui doit nous pousser à accepter toutes les régressions sociales ? Et, est-il si candide que cela ce patriotisme qui nous fait nous replier derrière nos frontières ? Ce que l'on peut dire c'est que l'agora est emplie d'angoisse : est-ce tout ce que l'on a à offrir à nos concitoyen-nes ?

La FSU entend donner des perspectives en construisant des alternatives, en mettant en débat des propositions pour redonner confiance dans l'action syndicale. Nous continuons à nous mobiliser pour nos salaires et le 31 mars contre la refonte du droit du travail : rassembler, agir, voilà les maîtres mots.

Maryvonne Guignonnet, Secrétaire générale de la FSU du Var.

SOMMAIRE

p 2 : Du côté des retraité-es.

p 3 : Interview d'une déléguée syndicale ; avec les salarié-es de Goodyear ; audience auprès du préfet sur la question des migrant-es et réfugié-es.

P 4 : Pôle emploi face aux difficultés ; les CIO en lutte ; actualité.

p 5 : La loi travail ; actualité.

p 6 : Stage sur la laïcité ; bilan social de l'académie.

p 7 : La région PACA et l'activité FSU régionale ; action des organisations de jeunesse.

p 8 : Le 8 mars dans le Var.

janvier, février, mars.

2016

Trimestriel N° 76

Directrice de la publication

Maryvonne GUIGONNET

N° de commission paritaire :

0917 S 05032

Marim, 1 rue Mansard

83000 Toulon

Pour une FGR-FP unitaire, pluraliste et combative.

La FGR a été créée en 1936, en plein Front Populaire, pour défendre les retraité-es de la Fonction Publique. Elle fêtera ses 80 ans cette année.

La FGR FP est une association qui reçoit, à l'échelon national, les adhésions collectives de syndicats (comme le SNES, le SNEP ou le SNUipp) ou, à l'échelon départemental, des adhésions individuelles.

La FGR est forte de près de 50 000 adhérent-es. La décision brutale du SE UNSA de désaffilier ses adhérents de la FGR FP au 1er janvier 2016 est lourde de conséquences. Alors que nous sommes confrontés aux attaques contre les droits sociaux et le code du travail et aux menaces contre le statut de la Fonction Publique qui exigent le rassemblement des forces syndicales, cette décision va accentuer la division du mouvement syndical et affaiblir le syndicalisme des retraité-es.

Dans cette situation, la commission exécutive nationale du 2 mars a décidé, à la quasi unanimité, de poursuivre l'activité de la FGR et elle a voté l'affiliation de l'ARFEN, association soutenue par les deux ancien-nes secrétaires généraux de la FGR, Annick Merlen et Jacques Maurice (tous deux membres du SE), qui vise à accueillir les adhérent-es qui refusent le coup de force de la direction de leur syndicat.

Dans le Var.

Dans le Var, à la dernière CE du 2 février, les militant-es de la FSU ont tout fait pour que la FGR continue à être l'outil de type associatif et syndi-

cal, pluraliste et unitaire qui a contribué au développement de la défense des retraités.

Cependant, contrairement aux autres départements de notre région PACA, les responsables du SE varois ont décidé de quitter la FGR.

Cette attitude, a contrario du mouvement qui semble se dessiner un peu partout en France chez les militant-es retraité-es du SE UNSA, donne aux militant-es de la FSU une grande responsabilité : celle de garantir et de favoriser l'expression pluraliste, celle de rechercher le consensus, celle de refuser le fait majoritaire.

Nous veillerons à ce que les mandats et les valeurs que nous avons défendues en commun aux derniers congrès de Narbonne et Poitiers soient confirmés. La future motion préparatoire au congrès de Caen qui se tiendra en juin prochain doit demeurer le fruit d'un consensus entre les différentes sensibilités de la FGR.

Participez à l'Assemblée Générale varoise de la FGR.

MARDI 26 AVRIL à 9h30 au domaine des Gueules Cassées, à La Valette 627 avenue Colonel Picot, en présence de Bénédicte VRRAIN, Secrétaire Nationale de la FGR FP.

En débat : les textes du congrès de Caen, le renouvellement de la CE et du bureau départemental. Modalités d'inscription dans le bulletin départemental de la FGR qui va vous être adressé.

Gilberte Mandon



Le 10 mars 2016

Dans toute la France, les retraité-es se sont mobilisé-es pour défendre leur pouvoir d'achat, et par là même celui des futur-es retraité-es.

Dans le Var, nous étions plus de 200 devant la Préfecture de Toulon. Une délégation a remis une motion à la représentante du Préfet.

L'intersyndicale nationale se réunit le 25 mars pour décider des suites de l'action.

Les retraité-es sont aussi, bien évidemment, aux côtés des actifs contre le projet de loi du travail et pour la revalorisation des salaires !

Gilberte Mandon.



Les retraité-es participent pleinement à la vie économique, sociale, politique de notre pays. Nous sommes plus de 16 millions, près du quart de la population française. L'enjeu : reconnaître notre place dans la société d'aujourd'hui, valoriser les liens intergénérationnels, faire entendre nos revendications. Les textes adoptés au congrès national de la FSU au Mans en février, marquent des avancées dans la prise en compte du syndicalisme retraités dans notre fédération. Reste à les faire vivre aussi bien dans les départements qu'au plan national. Chaque syndicat de la FSU doit s'engager dans cette construction. Nous invitons les retraité-es syndiqué-es à la FSU à la réunion de la SFR : **lundi 18 avril à 15 h à la Bourse du Travail de Toulon.** Le collectif d'animation de la SFR FSU Var : Maguy FACHE, Michel FORTUNA, Jean Pierre ANDRAU, Gilberte MANDON



Une femme d'action !

Aline ALLASSEUX enseigne les mathématiques au collège Ravel de Toulon.

Elle est syndiquée au SNES-FSU depuis 1991 et anime la section syndicale de son établissement (ce qu'on appelle le S 1) avec une collègue de lettres classiques de son collège depuis 6 ans.



En quoi consiste le rôle de délégué-e d'établissement dans le second degré ?

Il s'agit d'abord de s'informer des différents projets ministériels. Il faut ensuite

transmettre ces informations aux collègues : prise de parole en salle des professeurs au cours de récréations et organisations de réunions d'information syndicales pendant lesquelles il faut pouvoir répondre aux questions mais aussi organiser les débats, faire en sorte que chacun puisse écouter les autres et s'exprimer. Le/la délégué-e d'établissement est aussi un interlocuteur/trice privilégié-e de la direction de l'établissement : il/elle représente ses collègues notamment en conseil d'administration, porte leurs revendications et les accompagne lors de leurs démarches (mutations, entretiens...). Son rôle est essentiel lors de l'octroi de la dotation horaire au collège : il/elle étudie les propositions faites par la direction, les amende et éventuellement fait une contre-proposition en essayant de maintenir le dialogue entre les collègues et avec la direction.

Quelle lutte as-tu impulsée et menée cette année en tant que déléguée d'établissement ?

Cette année, nous avons été fortement mobilisé-es contre la réforme du collège (plus 80% de grévistes pour les 3 grèves et 7 d'entre nous ont manifestés à Paris le 10 octobre). Cette mobilisation a commencé très tôt. Dès les premiers textes parus, nous avons informé tous nos collègues et organisé

plusieurs réunions. Nous avons préparé à plusieurs : tracts, pancartes, slogans pour les manif. Nous avons pu montrer notre cohésion lors de la formation organisée avec les IPR : il a été voté le silence total en réunion syndicale, tout le monde a respecté ce vote.

Quel bilan tires-tu des luttes engagées ?

Au plan local, c'est plutôt positif : il y a eu une prise de conscience de la nécessité d'aborder collectivement un certain nombre de questions ; nous avons pris l'habitude de poser les problèmes et d'en discuter. Nous travaillons ensemble sur la dotation horaire. La participation aux réunions syndicales est bonne. Le nombre de syndiqué-es dans l'établissement est important, en hausse. Pour la réforme, nous avons été déçu-es (certaines un peu découragé-es) par la faible mobilisation générale.

Pourquoi penses-tu qu'il est important d'être syndiqué-e ?

Pour mener ces luttes face à l'administration, il est indispensable d'être syndiqué-e. «Diviser pour mieux régner» est toujours d'actualité et une personne seule n'a pas beaucoup de poids face à l'administration ; seul le collectif permet de gagner et justement, être syndiqué-e permet de se sentir soutenu ou même de jouer un rôle fédérateur. Les informations, l'aide, l'accompagnement obtenus auprès des représentants syndicaux départementaux et la participation à des stages syndicaux comme celui sur la dotation horaire sont de vrais plus pour comprendre les enjeux et impulser les actions. Toutes nos réunions syndicales se terminent par : « Sans notre syndicat, nous n'aurions pas pu vous donner toutes ces informations. Il est très important de se syndiquer ! ».



Revue FSU N°76, Mars 2016..

Goodyear : prison ferme.

Le congrès national de la FSU a apporté son soutien aux 8 syndicalistes de Goodyear condamnés à de la prison ferme. Des manifestations ont été organisées un peu partout en France. Dans le Var, après un premier rassemblement devant la préfecture le 20 janvier, FSU, CGT et Solidaires ont créé un comité de soutien varois aux Goodyear et une banderole a été placée à l'entrée de la Bourse du Travail. La FSU n'accepte pas de voir la défense des salarié-es assimilée à un délit. Il faut au contraire entendre la détresse sociale et y apporter des réponses. Nous demandons l'arrêt des poursuites contre ces salariés.

Michel Fortuna.

Collectif varois «migrants-réfugiés»

Les militant-es du collectif, auquel la FSU participe, ont été reçu-es mardi 8 mars par le sous préfet Hani à Toulon. Nous avons souligné nos très grandes inquiétudes au vu du très faible engagement de l'Etat en France, et dans le Var en particulier, pour l'accueil des réfugié-es.

Le sous préfet nous a longuement exposé les actions entreprises tant au plan national que départemental...

La priorité affichée du gouvernement est de faire de «l'intégration durable», ce qui prend du temps et ne peut se faire de façon collective. Pour nous, cela ne s'oppose ni à des mesures d'urgence et à des accueils collectifs temporaires, ni à des «sollicitations» plus incisives envers les communes varoises pour que des familles soient accueillies.

Gilberte Mandon.

Surpopulation carcérale

La Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, Adeline Hazan a présenté le 9 mars son rapport annuel. Sans surprise la surpopulation carcérale atteint 35 % en moyenne dans les maisons d'arrêt, et même 100 % en Ile-de-France et outre-mer. Le nombre de détenu-es qui dorment sur un matelas à même le sol atteint 1200, soit 40 % de plus que l'an passé car, contrairement aux idées reçues, le passage de Christiane Taubira au ministère de la justice aura été marqué par une augmentation du nombre de détenu-es. Au 1er février, les prisons françaises comptaient 67362 détenu-es, selon les chiffres de l'administration pénitentiaire, soit 1,6 % de plus en un an.

Mieux vaut être un homme breton qu'une femme corse....

Selon une étude de l'INSEE publiée le 7 mars, les inégalités sont bien réelles entre les Français en terme de réussite scolaire et d'employabilité selon la région dans laquelle ils vivent et selon leur sexe. La Bretagne et dans une moindre mesure les Pays de la Loire ont des écarts de réussite scolaire faibles entre les deux sexes (le taux de réussite au baccalauréat y est de 94 % pour les filles et de 93 % pour les garçons). À l'opposé, alors que les jeunes filles corses sont les premières en France pour leur taux de réussite au baccalauréat, loin devant les garçons, elles sont davantage que la moyenne française touchées par le chômage, alors que les hommes le sont moins... Au-delà des disparités de territoires, les femmes réussissent mieux leurs études, mais ce sont les hommes qui sont «mieux lotis sur le marché du travail».



Pôle Emploi : le tourbillon et la tourmente.

Vous avez dit NPDE ?

Depuis quelques mois une actualité riche, dense, tourbillonnante s'est abattue sur notre établissement public. Nous avons vécu depuis la fusion ANPE - ASSÉDIC des changements réguliers et importants au rythme déjà rapide d'un chambardement tous les six mois, changements qui impactaient notre quotidien professionnel, notre relation aux usagers (demandeurs d'emploi et entreprises), nos conditions de travail, nos métiers. Depuis janvier, nous assistons à un bouleversement qui va modifier de façon irréversible le contenu de notre travail, et de nos missions. Le dernier changement remet en cause nos compétences et nos métiers, il appauvrit notre travail et le sens de notre mission de service public : il s'agit de la mise en place du NPDE, le Nouveau Parcours du Demandeur d'Emploi.

Ce dispositif se traduit par une place prépondérante du numérique dans les démarches et les étapes des demandeurs : inscription, instruction et suivi de sa demande d'allocation, élaboration de son projet professionnel, demande de rendez-vous avec son conseiller, etc... Il est à craindre que le NPDE va aggraver la fracture numérique et mettre à jour « l'analphabétisme numérique »



de tous ceux qui ont des difficultés avec les nouvelles technologies

Embouteillage.

À l'instar de ce que font déjà des administrations publiques comme la C.A.F., la C.P.A.M., Le Trésor Public, Pôle Emploi met en place, sur tout le territoire national, l'ouverture au public le matin en libre accès, l'après midi exclusivement sur rendez-vous, suite à convocation. Le résultat était prévisible : une très forte augmentation du nombre des personnes dans les agences le matin, un stress des agents qui doivent assurer l'accueil et le service public de l'emploi. L'insatisfaction des demandeurs d'emploi est croissante et le service public perd de sa substance.

Mobilisations à venir.

La loi EL KHOMERY sur la réforme du code du travail, si elle est votée en l'état ne laisse rien augurer de bon quant au sort des millions de personnes et de notre devenir professionnel. Le tollé soulevé par ce texte a déjà abouti au report de 15 jours de cette présentation. Mais cela ne change en rien au fait que ce projet bouleverse l'ensemble des fondements même de l'édifice des acquis sociaux depuis plus d'un siècle. La mobilisation ne fait que commencer : un appel à se joindre au vaste mouvement social du 31 mars est lancé à Pôle Emploi.

Raphaël Serrano



Les CIO sont mobilisés pour que les centres d'orientation soient présents sur tout le territoire sans que les usagers n'aient à faire des kilomètres pour rencontrer un conseiller-e psychologue.

Loi travail : pourquoi la FSU se mobilise contre le projet de loi.

Ce projet de loi, même «assoupli» prévoit des procédures de décisions dans les entreprises et établissements qui placent les salarié-es sous la menace et le chantage à l'emploi. Il vise à remettre en cause l'égalité de droit et de traitement en abandonnant le niveau national de négociation et en contournant les syndicats. Il met en place d'autres dispositions porteuses de régressions : temps de travail, formation professionnelle... Or pour la FSU, «la loi protège le faible» et le rôle de la négociation collective n'est pas de revenir sur les dispositions protectrices de la loi.

Pour la FSU, la garantie jeune n'est pas financée et la formation des apprentis est une catastrophe..

Certes, le gouvernement revient sur le temps de travail pour les apprentis : il avait tout de même prévu la possibilité d'une journée de 8h et d'une semaine de 40h pour «l'adapter au rythme de la communauté de travail dans laquelle il évolue». désormais, on parle d'universalité de la garantie jeune sans les moyens qui vont avec.



La délivrance d'une attestation de compétences en cas de rupture de contrat d'apprentissage ainsi que le découpage des diplômes professionnels en blocs de compétences va avoir des effets aussi sur la formation professionnelle initiale sous statut scolaire. On va créer des salarié-es sous qualifié-es et juste adapté-es au moment T à un poste ou à une tâche. Les difficultés de mise en œuvre pédagogique et la lourdeur des dispositifs de validation vont détériorer davantage les conditions de travail des enseignant-es et des formateurs/trices.

Un détournement de fond au détriment des établissements publics.

Des établissements d'enseignement secondaire privés et hors contrat pourraient être bénéficiaires de la taxe d'apprentissage. Cela diminuerait encore la part dont les lycées et collèges publics peuvent bénéficier alors qu'ils ont déjà largement souffert de la dernière réforme (30% de perte en moyenne).

Risque de mise en place de formations a minima pour les personnes les moins qualifiées qui sont

en recherche d'emploi.

Les conditions d'éligibilité au contrat de professionnalisation seraient élargies. Ce contrat pourrait être signé pour l'acquisition de compétences professionnelles identifiées par le/la salarié-e et l'employeur sans que ces dernières correspondent aux qualifications prévues.

Des modifications sur la VAE et l'orientation qui interrogent.

La durée de l'expérience serait portée de 3 ans à un an. Or, la VAE est aussi une prise de distance avec l'activité de travail pour en ressortir l'identification des connaissances et des compétences acquises ce qui demande du temps.

Le projet de loi supprime l'accès au support d'information national de l'offre de formation actuellement prévu. En pleine mise en œuvre des SPRO, ce ne peut pas être un hasard... En fait, l'insertion des jeunes ne dépend pas du mode de formation mais quasi exclusivement des politiques d'embauche. Nombre d'entreprises qui «prennent»

beaucoup d'apprentis n'embauchent aucun, et les jeunes se retrouvent dans les mêmes difficultés que celles de leurs camarades formés sous statut scolaire. Ce qui est proposé pour les apprentis mineur-es est inacceptable : ces formations initiales doivent également former l'homme/la femme, et le/la citoyen-ne... Il faut

au contraire construire des protections spécifiques pour ces jeunes en

formation, lutter contre les discriminations, le harcèlement, les violences psychologiques et physiques...

Après les actions du 9 mars, le 31 mars sera un nouveau temps fort pour obtenir le retrait de ce projet de loi et l'obtention de nouveaux droits synonymes de progrès social.

Emmanuel Trigo



Dans l'actualité, suite ...

Les établissements d'enseignement supérieur sont prévenus...

Selon les prévisions du Ministère de l'Éducation nationale publiées en février, le nombre d'étudiant-es dans les grandes écoles et universités devrait continuer à grossir. En 2024, ils seront 2 810 000, soit 335 000 de plus qu'en 2014. Déjà, lors de la rentrée 2015, les établissements d'enseignement supérieur ont été confrontés à une explosion du nombre d'étudiant-es supplémentaires (65 000). Cet afflux de nouveaux bacheliers ne se tarira pas. Les «chocs de naissances», survenus en 2000, 2001 et 2006 devraient aboutir à un plus grand nombre de bacheliers en 2017, 2018 et 2023. À ce premier élément d'explication s'ajoute le possible accroissement de la part de diplômé-es de l'enseignement supérieur et le nombre d'étudiant-es étranger-es, qui devrait doubler.

L'information selon TF1 !

Mardi 8 mars, le JT de 13 heures de TF1 diffusait un sujet dans lequel on apprenait, à la veille de la grève à la SNCF, que les cheminots jouissaient de 60 jours de congé...Toujours ces nantis qui font grève en plus! Pour atteindre ce chiffre, TF1 a simplement additionné jours de congés, RTT, jours de récupération et jours fériés...Rien que cela ! Il a fallu une pétition qui a rassemblé plus de 20 000 signatures pour que Jean Pierre Pernaut fasse amende honorable le jeudi suivant !

brèves sur l'actualité réalisées par Benoît Casals.

ACTION SOCIALE :

bilan 2015 et perspectives.

La dernière réunion de la Commission Académique de l'Action Sociale (CAAS Académie de Nice) s'est tenue le 12 janvier 2016. Elle était traditionnellement consacrée au bilan de l'année précédente. 590 000€* ont été attribués à destination des agents du 1er et 2nd degré, enseignants, administratifs, titulaires et sous contrat, du public et du privé soit près de 28000 agents..

*Tous les chiffres ont été arrondis pour une meilleure lisibilité- ce tableau ne reprend pas l'ensemble des aides existantes (cf le guide pratique 2016 édité par la FSU : <http://www.fsu.fr/Guide-des-prestations-3527.html>).



Stage de la FSU sur la laïcité.

Jeudi 3 mars, une soixantaine de collègues étaient réunis à la Bourse du travail, pour un stage «Laïcité et service public». Deux intervenants ont alimenté nos réflexions : Pierre Dharreville, journaliste, auteur de « La Laïcité n'est pas ce que vous croyez » et Louiza Belhamici, professeure de lettres, féministe, chargée de mission sur la laïcité au rectorat de Créteil. Riches échanges et travaux en atelier pour que ce principe républicain garantisse toujours le « vivre ensemble ». Le matin Pierre Dhareville est revenu sur le concept de «laïcité» : son histoire, ses liens avec la création des services publics, la démocratie et bien entendu la question religieuse. L'après-midi, le travail s'est fait autour de quatre ateliers en prise avec notre quotidien : l'un portait sur l'accompagnement des sorties scolaires et la circulaire Chatel, l'autre sur le port du foulard et la loi 2004, un troisième était centré sur la laïcité à la française et un quatrième atelier portait sur les prescriptions et les préconisations d'action.

Geneviève Clerc.



	PIM (1)	ASIA (2)	Secours exceptionnels (3)	Prestations repas (4)	DAGB (5)	CESU AED (6)
	prestations interministérielles : -séjours d'enfants (séjours éducatifs, centres de loisirs, gîtes,...) -handicap (APEH, retour au foyer, séjours médicaux,...)	-logement : aide académique à l'installation -enfants : périscolaire, cantine -aide au départ à la retraite	Aides et prêts exceptionnels (dossiers instruits par les assistantes sociales de la DSDEN)	Subventions aux restaurants administratifs (1,22€ par repas)	Dispositif d'Accompagnement à la Gestion Budgétaire du foyer	Nouveau dispositif pour les frais de garde des enfants des personnels non titulaires
2013	240 000 €	55 000 €	187 000 €	NC	NC	N'existait pas
2014	245 000 €	65 000 €	165 000 €	NC	NC	N'existait pas
2015	230 000 €	75 000 €	221 000 €	21 900 €	4 600 €	40 000 €

Les prestations interministérielles (1) :

Les chiffres de ces aides montrent une stabilisation, elles sont essentiellement (+ de 90%) utilisées par les collègues souffrant de handicap ou ayant des enfants handicapés. Le nombre d'agents sollicitant ce type d'aide a augmenté de 30% en 2015. En revanche on note une diminution marquée des demandes pour les séjours éducatifs et linguistiques, peut-être à cause des plafonds de revenus qui excluent une grande partie des agents.

Les « ASIA » : prestations d'Actions Sociales d'Initiative Académique (2) :

La demande de la part des retraités est insignifiante (7 en 2015): la FSU a demandé à l'administration de développer une communication spécifique à leur intention. Pour l'ensemble de ces demandes le nombre d'agents est passé de 205 à 324 entre 2013 et 2015 (60% frais de cantine).

Les secours exceptionnels (3) :

C'est une part importante des crédits de l'action sociale, qui montre avec acuité l'augmentation du nombre de collègues (près de 300 dossiers traités en 2015) en situation difficile ; notamment pour des raisons de santé et frais médicaux, chômage du conjoint, retraités ou contractuels avec de faibles revenus...
Prestations repas (4), DAGB (5), CESU AED (6) :

Ce sont des prestations attribuées aux agents par

l'intermédiaire de prestataires externes.

Le Ticket CESU AED garde d'enfant 0-6 ans a été créé à l'initiative de la FSU 06 afin de compenser l'inégalité de traitement entre nos collègues titulaires (www.cesu-fonctionpublique.fr) et contractuels. Les agents sous contrat AED ont été consultés par la société Domiserve à plusieurs reprises et ont reçu une plaquette. 54 dossiers (1 AESH, 53 AED) ont été instruits pour un montant de 37800€, soit un montant d'aide moyen de 700€.

Perspectives :

La FSU souhaite continuer à développer de nouvelles prestations pour nos collègues. Une étude attentive portera sur l'augmentation du nombre de prestataires par l'élévation du plafond des revenus. Elle dénonce le caractère contraint des budgets alloués ; l'action sociale doit être une réponse aux situations et besoins des agents indépendamment de tout impératif budgétaire imposé. La FSU, notamment à travers l'instance régionale interministérielle de l'action sociale (<http://www.srias.paca.gouv.fr>) critique la faiblesse du parc locatif de type HLM pour les fonctionnaires.

De trop nombreux agents ignorent encore l'existence des dispositifs d'action sociale ; c'est pourquoi la FSU a obtenu la création et la diffusion d'affiches et plaquettes qui doivent parvenir dans les établissements en ce début d'année 2016.

Jean Pierre Calistri.

Réorganisation territoriale en région.

Région académique : la FSU régionale reçue par le recteur de région

La réorganisation de l'état en région, suite à la loi Notre, annoncée par une communication en conseil des ministres le 31 juillet 2015 se met en place dans les différents ministères. Il y a depuis le 1er janvier 2016 une organisation des différents services de l'Etat avec un seul directeur régional pour chaque réseau ministériel.

Pour l'éducation nationale, même si le gouvernement a été contraint, face à la mobilisation initiée par la FSU, de conserver pour le moment les académies, le décret du 10 décembre 2015 crée les régions académiques, le recteur de région académique et décline les compétences et la feuille de route de ces derniers.

Une délégation de la FSU région a été reçue par le recteur de la région académique PACA (c'est aussi le recteur de l'académie d'Aix-Marseille) vendredi 4 mars pour évoquer plusieurs sujets qui sont dès à présent de la compétence du recteur de région académique.

Schéma régional des formations dans le second degré

La carte des formations est arrêtée au niveau régional par la région dans le cadre d'un plan régional de formation auquel l'éducation nationale doit donner son accord sur la partie qui la concerne. Nous avons donc attiré l'attention du recteur de région sur les risques que font courir les prises de position du nouvel exécutif régional à la carte des formations dans l'enseignement initial. En effet, « l'adéquationisme » annoncé par le président Estrosi et sa volonté de développer fortement l'apprentissage, comme le demande le président Hollande, dans une enveloppe financière contrainte, pourraient signifier très vite une baisse significative du financement de certaines formations et donc des fermetures de formations dans les voies professionnelle et technologique de l'enseignement initial et dans certaines formations du post-bac. Le recteur nous a assurés qu'il serait très attentif à ce qu'un tel scénario ne se réalise pas.

Schéma de mutualisation des moyens entre les académies

C'est la traduction concrète de la volonté politique affichée par le premier ministre de réduire les dépenses de l'Etat dans le cadre de cette réorganisation de l'état en région. Les personnels administratifs sont très inquiets par rapport à ce futur

schéma car le nombre d'emplois pourrait très vite diminuer par la fusion de certains services, entraînant aussi des mutations forcées. Face à notre questionnement, le recteur de région s'est engagé à réunir des groupes de travail inter-académiques pour échanger au fur et à mesure de la construction de ce schéma, qu'il souhaite coupler avec un travail sur les missions à donner aux différentes délégations départementales, avec les élu-es des personnels, afin d'assurer un véritable dialogue social. Il s'est voulu très rassurant, insistant sur le fait qu'il ne voulait pas prendre de mesures qui pourraient diminuer l'efficacité des services de proximité de l'éducation nationale... Mais très franchement, l'équation qui consiste à diminuer le nombre de fonctionnaires par fusion de services tout en maintenant une efficacité identique du service public, ressemble bien à une équation impossible à résoudre.

Orientations stratégiques de l'enseignement supérieur et de la recherche

Nous avons profité de cette première rencontre pour évoquer cette nouvelle compétence du recteur de région. Nous avons attiré son attention sur la structuration particulière de l'enseignement supérieur en région PACA avec deux grosses universités (Nice et Aix) et deux pôles plus petits (Toulon et Avignon) et leurs antennes. Nous lui avons demandé de suivre avec attention et d'intervenir si nécessaire concernant les fermetures de certaines formations qui pourraient mettre en difficultés certains étudiants et certains sites (deux formations à l'université de Toulon sont menacées de fermeture : mathématiques appliquées aux sciences humaines et espagnol).

Nous avons conclu cette rencontre en attirant l'attention du recteur de région, interlocuteur privilégié du président de région, sur le paradoxe actuel du nouvel exécutif régional concernant les lycées. Le président de l'exécutif a annoncé sa volonté d'accélérer les réhabilitations et les constructions de nouveaux lycées mais dans le même temps il prévoit une baisse de 25% des crédits de fonctionnement et le non remplacement des 150 fonctionnaires territoriaux qui partent en retraite les deux prochaines années. Nous lui avons fait part de notre vigilance pour qu'il n'y ait pas de dégradations des conditions de travail des personnels et des conditions d'études des élèves dans les lycées de notre région.

Richard Ghis.

Les jeunes dans l'action.

Une vingtaine d'organisations de jeunesse ont appelé à une journée d'actions le mercredi 9 mars pour exiger le retrait de la loi Travail. Ils dénoncent la précarisation des salarié-es, le recul social qu'entraînerait cette loi, dans un contexte où leurs études et leur insertion professionnelle sont très difficiles. Avec cette réforme, les jeunes estiment à juste titre que « le gouvernement veut [les] précariser à vie. »

Leurs revendications sont les suivantes :

-Pour les apprenti-es et les stagiaires : rémunération et droits à la hauteur du poste occupé.

Pas de rémunération en dessous du SMIC et mêmes droits que les autres salarié-es. Les années d'apprentissage doivent être prises en compte dans le calcul de la retraite.

L'apprentissage ne doit être légal qu'à partir de 16 ans.

-La mise à disposition de budgets supplémentaires pour offrir à tous les jeunes une éducation avec une formation de qualité. Mettre en place une véritable protection sociale durant leurs études avec un revenu, ainsi que compter les années d'études dans le calcul de la retraite et de l'assurance chômage.

-En finir avec la précarité : le CDI comme norme d'emploi, la répartition par la diminution du temps de travail sans baisse de salaire entre toutes et tous pour en finir avec le chômage et assurer une protection sociale suffisante à chacun, salarié-es comme personnes sans emploi.

A Toulon, le rassemblement a eu lieu, place de La Liberté à 11h 30. La FSU au sein d'une intersyndicale a appelé à soutenir et à rejoindre le rassemblement.

Geneviève Clerc.



Le 8 mars et après...

Etat des lieux.

En 2016, alors que les femmes sont plus diplômées que les hommes, que 6 lois successives et de nombreux accords ont affirmé le principe de l'égalité salariale, il y a toujours 27 % d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes. Alors que l'accès à l'emploi est un moyen d'émancipation et d'autonomie déterminant pour les femmes, seules 66 % d'entre elles sont en emploi, contre 75 % pour les hommes. Les femmes sont davantage touchées par la précarité : 11,6 % sont en CDD (7,6 % des hommes) et elles représentent 80% des salariées à temps partiel. Elles sont 80% à déclarer être régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes au travail. Ce sont encore elles qui assument l'essentiel des responsabilités familiales et qui sont directement pénalisées par l'insuffisance des services publics de prise en charge de la petite enfance et aussi de la dépendance.

Seule une action volontariste et déterminée permettra de faire reculer ces inégalités.

Des avancées ?

Or, les signaux que nous observons vont dans le sens contraire et nous inquiètent : désengagement des pouvoirs publics sur l'égalité, suppression du ministère dédié au droit des femmes, promesses de création de places en crèche non tenues, sanctions insuffisantes des entreprises qui discriminent... Dans la fonction publique, le protocole d'accord pour l'égalité femme/homme signé il y a deux ans par toutes les organisations syndicales reste très insuffisamment appliqué. Nous regrettons le blocage du patronat sur les questions d'égalité professionnelle : difficulté de mise en œuvre des accords par manque d'évaluation et de sanction, pas de négociation sur les classifications...

Nous nous inquiétons, en France et en Europe, de la montée des discours réactionnaires et des remises en cause du droit des femmes à disposer de leur corps (accès à la contraception, à l'IVG...). Plus que jamais, nous pensons nécessaire de continuer notre action pour faire de l'égalité une réalité.

Action varoise pour le 8 mars.

C'est dans cet esprit que la FSU 83, dans le cadre du 8 mars à l'occasion de la journée des droits des femmes, a participé au rassemblement organisé de 12 h à 14 h au carré du port à Toulon à l'appel de la FSU, de la CGT, de Solidaires, de l'UNSA, de l'UNEF, d'EELV, de la LDH, du PCF, du Mouvement pour la paix... Etant donné que si peu de rues portent des noms de femmes, si peu de statues leur rendent hommage... nous avons décidé de rhabiller «Cuverville», notre génie de la navigation toulonnais dont la statue trône devant la mairie annexe ! Les manifestant-es sont venu-es avec une feuille A4, un carton... listant des noms de femmes qui ont compté dans notre Histoire commune ; tous ces écrits ont été accrochés autour de « Cuverville ».

Ce rassemblement a aussi été l'occasion d'une prise de parole collective et d'une distribution de tracts rappelant le sens de cette journée des droits des femmes.

L'objectif est de revenir à un grand rassemblement tous les ans à l'appel de tou-ttes les féministes et des organisations progressistes afin de fêter dans le Var le 8 mars, journée internationale des droits des femmes.

Julien Giusiano.



Bulletin FSU N°76, Mars 2016..

A QUI S'ADRESSER ?

FSU

83

Enseignement

Éducation

Recherche

Culture

Formation

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
Tél : 04.94.93.04.40 Fax : 04.94.93.04.74
Email : fsu83@fsu.fr ; site : http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pège SNUipp

GIUSIANO Julien, Immeuble le Rond point -
Avenue P et M Curie, 83160 La Valette
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique SNEP

Amar GUENDOUZ / Gérard PERMINGEAT /
Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT,
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Enseignements professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral
Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUACTE

Nonce Biondi, nbiondi@regionpaca.fr ;
Patrice Espenon, pespenon@regionpaca.fr ;
Valérie Dalmasso (agents de labo) au
06 11 18 62 29

Enseignement supérieur, SNESUP

Thierry Champion, champion@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Viviane Driquez tel : 04 91 43 43 22
FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National de Port Cros
Castel Ste Claire 83400 Hyères

Personnels de l'administration Pénitentiaire

SNEPAP Gautier SCHONT Annick KOURIO,
SPIP, 146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,
04 94 92 52 12

Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Lily Kinane, halima.kinane@free.fr

Technique agricole public SNETAP

Brice Fauquant, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection SNPI

Claude Fauvelle, claude.fauvelle@ac-nice.fr

Infirmières conseillères de santé SNICS

Administration scolaire, universitaire, biblio-

thèques **SNASUB**

Equipement (DDE) **SUP'Equip**

Assistantes sociales **SNUAS FP**

FSU VAR, 13 Av Amiral
Collet 83000 Toulon



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3